



Objectifs

- Maîtriser les mécanismes douaniers afin de mieux maîtriser l'opération de dédouanement et/ou d'en contrôler le déroulement.
- Identifier les facilités douanières afin d'optimiser les opérations import et export.



Personnes concernées

- Collaborateur directement ou indirectement concerné par les opérations de dédouanement, à l'import comme à l'export.
- **Pré-requis** : connaissance des règles Incoterms®.



Méthodes pédagogiques

- Exercices d'application, quiz, exposés interactifs.
- Accès internet pour chaque participant.



Contenu

1. Pourquoi dédouaner ?

- Les missions de l'administration des douanes.

2. L'Union européenne

- L'union douanière et l'union fiscale.
Le cas des DOM.

3. Réduire les risques douaniers et fiscaux

- Maîtriser le trio essentiel : espèce tarifaire, origine, valeur.
- Les aides au classement : le RTC.
- Les règles de détermination d'origine : le RCO.

4. Bénéficier des préférences tarifaires

- Les différentes zones d'échanges préférentielles.
Les documents associés et simplifications autorisées.

5. Accéder à la réglementation douanière afférente aux marchandises

- Marchandises soumises à réglementations spécifiques.
- Connaître les formalités à remplir, les droits et taxes en vigueur à l'entrée en CE, à l'entrée dans les pays clients.

6. Réaliser des économies grâce aux facilités douanières et fiscales

- Les régimes douaniers économiques.
- Le contingent d'achat en franchise : l'AI2.

7. Savoir établir ou contrôler la déclaration douanière

- Le document administratif unique (DAU) via la télé-procédure Delta.
- Les justificatifs fiscaux à l'export.
- Les mentions obligatoires sur facture.
- Nouvelle procédure dans le cadre de l'Import Control System (ICS).
- Sous-traiter à un déclarant en douane.

8. Optimiser les flux logistiques

- Les procédures de dédouanement à domicile.
- Le volet sûreté/sécurité du nouveau Code des douanes communautaire et le statut d'opérateur économique agréé (OEA).
- Les opérations triangulaires.

9. Echanger en Union européenne

- Déclaration d'échanges de biens (DEB) et Déclaration européenne de services (DES).

10. Synthèse

- La Douane en 10 étapes.
- L'international à portée de clic.



L'Europe à la portée de votre entreprise.



→ "Déterminer l'origine de vos marchandises" p. 16.

Durée

- 3 jours.

Prix net de taxes

- 980 € par personne*.

Dates

- Session 1 : 24, 25 et 31 mars 2011.
- Session 2 : 3, 4 et 10 octobre 2011.

*Les entreprises adhérentes à Grex bénéficient d'une remise de 10 %.